

Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier et Christian Puech, *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Klincksieck, Paris, 2010, 277 p.

Paru en 2010 aux éditions Klincksieck, le volume intitulé *Histoire des idées sur le langage et les langues* est un ouvrage collectif à double titre. Œuvre de trois spécialistes réputés dans le domaine de l'histoire et de l'épistémologie de la linguistique, Bernard Colombat, professeur de sciences du langage à l'université Paris Diderot (Paris 7), Jean-Marie Fournier, maître de conférences à l'université Paris 3-Sorbonne Nouvelle et Christian Puech, professeur de sciences du langage à l'université Paris 3-Sorbonne Nouvelle, il est issu en même temps d'une longue expérience de recherche en équipe dont attestent les travaux menés par les membres du laboratoire UMR 7597 « Histoire des théories linguistiques » depuis plus de trente ans.

Particulièrement précieux pour la recherche dans le domaine d'étude relativement neuf qu'est l'histoire des sciences du langage, cet ouvrage vient combler un manque en offrant une synthèse des questions et des problèmes les plus ardues surgis dans ce champ de recherche. Les dernières décennies ont enregistré un essor dans l'enseignement et dans l'étude de cette discipline, qui se répand largement. Cet ouvrage s'inscrit donc parmi les outils indispensables à son exploration et à son évolution, en offrant l'essentiel du programme de recherche de la discipline, qui s'est stabilisé à travers les recherches effectuées ces dernières décennies.

Les auteurs se proposent de marquer, dans le respect de la chronologie, les moments les plus révélateurs du développement des idées sur le langage et les langues depuis l'Antiquité, et d'explorer l'évolution des savoirs linguistiques, l'émergence de concepts, de modèles, de théories et d'objets techniques, leur transmission et leur circulation, tout comme leur occultation. Les points de vue externes (anthropologique, sociologique) viennent compléter la perspective épistémologique, pour montrer que l'évolution de la connaissance n'est jamais indépendante de l'organisation et du fonctionnement des sociétés.

La présentation du contenu sous forme de mise en question(s) a plusieurs avantages. D'abord, c'est une façon d'indiquer les points les plus significatifs surgis dans ce champ de recherche à travers des problématisations. Chaque mise en question est une enquête ouverte, qui crée une attente de la part du lecteur. Dans la dynamique des questions / réponses, les auteurs proposent des solutions particulièrement bien informées, affinées, claires et fécondes. Deuxièmement, la mise en question est l'essentiel de toute forme

d'enseignement. La méthode utilisée pour rédiger cet ouvrage le voue tout particulièrement à l'*enseignement* de cette discipline, au sens le plus compréhensif du terme. Enfin, ce type de présentation en facilite l'usage, en permettant d'identifier un problème assez rapidement grâce à la visibilité d'une question posée (l'entrée par problème-clé).

La première section de l'ouvrage, qui rassemble les sept premières questions, explique les enjeux de la rétrospection, afin de préciser le champ de recherche qu'est l'étude historique des sciences du langage. Le terme *idée* est préféré à celui de *théorie*, du fait qu'il est moins normatif et « moins engagé épistémologiquement », et partant, plus apte à rendre compte de la « diversité des formes que peut prendre le savoir dans l'histoire ou dans d'autres cultures » (p.11) (concepts, procédures, techniques). En explorant des textes, parfois oubliés, pour restaurer ou réparer l'oubli dont ils font l'objet, ainsi que pour montrer l'existence d'une forme de *cumulativité*, l'historien doit ouvrir la voie à une réflexion de fond sur le mode d'être des connaissances dans les sciences du langage, objet à la fois d'oubli et de cumulativité. En se livrant à cette tâche, il permet d'élargir l'« horizon de rétrospection [des chercheurs] (Auroux 1992, Puech (dir.) 2006) : la mémoire des résultats, des problèmes, des concepts, développés avant eux » (p.13). Le champ d'exploration de l'historien comprend les théories anciennes et le savoir qu'elles contiennent, les concepts élaborés, la forme sous laquelle les problèmes ont été posés et les solutions envisagées, et des problèmes plus généraux et plus fondamentaux, tels que les manières de concevoir tel ou tel objet (faits, données, règles, lois) à tel ou tel moment, ainsi que les « conditions de validation des descriptions ».

La méthode de l'historien met en place deux projets, la description des modes et des formes de représentation des différents états de la connaissance et la description du changement théorique, le passage d'un état de connaissance de l'objet à un autre, d'une représentation à une autre, prolongée par une analyse des causalités du changement. À travers la distinction entre « textes fondateurs » (dans la tradition occidentale, mais aussi dans la tradition grammaticale arabe et dans la tradition tamoule) et « textes piliers » (qui ont posé les jalons d'une tradition ultérieure), à laquelle s'ajoute une remise en cause de la notion même d'auteur (par exemple au Moyen Âge), les auteurs ne souhaitent pas simplement affirmer la nécessité d'une diversité des approches, mais aussi poser le « principe d'une *commensurabilité* », qui affirme qu'il doit être toujours possible de comparer les textes, en fonction de leurs objets ainsi que d'une description générale du langage.

L'analyse des réceptions de deux textes fondateurs, la *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* (1660) et le *Cours de linguistique générale* de Saussure (1916), montre bien les enjeux de la rétrospection. Les retours au premier ont été motivés soit par

l'ambition historique de produire des informations fiables, soit par l'ambition légitimatrice de la fondation d'une discipline, en affirmant sa continuité avec le passé (le générativisme chomskyen). Le second cas est différent, par l'absence de recul historique, par l'ampleur de la diffusion des idées du *Cours* (par *filiation assumée*, *formation* ou *réaction*), par l'extension de ces idées au-delà de la linguistique (le *Cours* devient une sorte de matrice dans le processus de modernisation du champ des sciences humaines), et enfin, par le travail sur les sources manuscrites, qui rend très complexe la réception des idées saussuriennes. Ce second exemple montre la qualité que présentent certaines théorisations de *produire leur propre historicité* (« le passé n'est pas l'histoire »), les limites des notions de *précurseur*, *influence*, *filiation*, ainsi que la nécessité de relativiser les notions d'*école* ou de *courants*, en les envisageant dans la durée, en les interpolant.

S'inscrivant dans une épistémologie descriptive, l'histoire de la linguistique doit compléter la pure description d'une théorie passée par une analyse des causes du changement et l'élaboration de modèles d'évolution. Le modèle kuhmien, affirmant que les paradigmes scientifiques sont remplacés au moment où survient une rupture de paradigme (une révolution scientifique) ne s'applique pas à l'histoire de la linguistique. Les auteurs évoquent la notion de *taux de réinscription*, en montrant que, comme les autres sciences humaines, la linguistique est une discipline à *faible taux de réinscription*, avec beaucoup de ruptures théoriques et que donc, revenir sur les états antérieurs des descriptions est intéressant, utile et nécessaire. Épistémologiquement, le rôle de l'historien est d'établir le rapport des faits aux théories, d'étudier l'ancrage social et institutionnel des théories, ainsi que l'émergence et la persistance de concepts, et d'appliquer le principe de *commensurabilité* aux théories et aux descriptions qui font son objet de recherche.

La deuxième section de l'ouvrage explore la dimension anthropologique des savoirs sur la langue et le langage. À partir du double fait empirique qu'il existe des traditions grammaticales dans différentes cultures, mais que toute culture ne développe pas nécessairement de tradition grammaticale, les auteurs identifient les éléments qui déterminent l'émergence de la réflexion métalinguistique, qui sont de trois types: les conditions théorico-culturelles (comme celle qui explique le traitement de l'arbitraire du signe dans le *Cratyle* ou la genèse des « parties du discours » chez Platon, Aristote et les stoïciens), les conditions socio-historiques (le développement des *arts* (techniques) *du langage* a été déterminé par la présence d'un « espace public » en Grèce ancienne, résultats de mutations socio-politiques) et l'avènement de *pratiques formalisées*, l'invention d'outils, qui marque la transition vers une représentation consciente, suffisamment stable pour être transmise, suffisamment mobile pour créer les conditions

d'une évolution.

La notion de *tradition* se définit par le recours à quatre notions : *cumul*, *stabilisation*, *évolution* et *transferts*. Les conditions générales d'apparition des traditions et le processus de *grammatisation* sont étroitement liés au phénomène d'autonymie, à la stabilisation d'un savoir métalinguistique. Plusieurs conceptions sur le métalangage sont évoquées, celles de Josette Rey-Debove, de Hjelmslev, de Jakobson, de Chomsky et de Culioli, pour opter pour la dernière, la plus appropriée à l'hypothèse de l'histoire, par la continuité qu'elle envisage entre le semi-conscience de l'aptitude épilinguistique et le savoir métalinguistique conscient et formalisé qui caractérise les traditions grammaticales. La création d'outils linguistiques ou le processus de *grammatisation* a connu trois « révolutions technologiques / anthropologiques » qui ont marqué le rapport au langage: l'invention de l'écriture (« condition sine qua non de l'existence des traditions grammaticales », question 11), la *grammatisation* des langues du monde, par l'élaboration de grammaires et de dictionnaires, et la *mécanisation* du langage (le traitement automatique des langues). Enfin, les deux dernières questions explorent les représentations de l'activité de langage que développent une linguistique « populaire » (l'existence de l'activité épilinguistique explique le fait que le langage est une « activité en partie réglée par sa propre représentation ») et l'imaginaire mythique (comme par exemple les représentations mythologiques sur l'origine du langage). Il en découle que la connaissance du langage et des langues évolue à travers des régimes d'historicité complexes et des cultures langagières diverses et multifformes.

La troisième section, intitulée « Naissance des problématiques », retrace une « préhistoire de la pensée linguistique » (p. 68) dans les mondes grec et latin. En Grèce ancienne, la réflexion philosophique sur le langage reflète un intérêt pour le sens du mot (nom propre / nom commun / mot) ainsi que l'émergence d'une *analyse* à travers deux questions, celle de la dénomination et celle du rapport du langage à la réalité. Chez Platon, dans le *Cratyle*, les deux hypothèses radicales, celle du conventionnalisme et celle du naturalisme sont également rejetées, alors que dans *Le Sophiste* apparaît la première définition de l'énoncé comme rapport d'un sujet animé et d'un verbe actif. L'autonomisation de la grammaire est étroitement liée à celle des deux autres sciences, la rhétorique et la dialectique, mais aussi au développement de la philologie, domaine d'expertise permettant de faciliter la lecture des écrits rassemblés et conservés, par exemple, dans la grande bibliothèque d'Alexandrie (au III<sup>e</sup> siècle a.C.). La nécessité d'enseigner l'écriture et la lecture pour comprendre les particularités graphiques et linguistiques des textes ont favorisé le développement de la philologie et l'émergence d'un savoir grammatical et d'outils techniques qui assurent sa transmission (les grammaires). Ainsi

commence le processus de *grammatisation*, dont les principaux jalons sont posés par les questions de 17 à 23 par un examen des premières tentatives de formuler des connaissances générales ou des règles, à travers l'intérêt pour l'opposition verbo-nominale, pour l'énoncé, pour le schéma des « parties du discours », pour les catégories linguistiques (*accidents* dans la tradition grammaticale gréco-latine). Les questions 21 et 22 examinent les formes des grammaires les plus anciennes de la tradition grammaticale, le type d'objet culturel qu'est la grammaire, et son intérêt pour le grammairien.

La quatrième section de l'ouvrage pose des repères pour l'histoire de la description des langues du monde. La question 26 examine le rôle que le *Donat*, grammaire latine du IV<sup>e</sup> siècle p. C. a joué comme modèle de référence pour la description d'autres langues (les grammaires des vernaculaires), « par transfert du modèle de la grammaire latine et de ses catégories ». Les questions 27 et 28 traitent les modes d'adaptation des concepts de la tradition gréco-latine, à travers lesquels s'est opéré un aménagement du modèle en vue d'une description adéquate d'une langue vernaculaire (l'exemple du *cas*). À partir de la Renaissance, grâce au regain d'intérêt pour le grec, à l'attention portée à l'hébreu (pour prêcher la parole du Seigneur dans de nouvelles langues) et à la découverte de nouvelles langues, la tradition gréco-latine a pu servir de base pour le développement du processus de description des langues du monde. Ce sont les conditions de la mise en place de la « deuxième révolution technologique de la grammatisation », selon Auroux (1994), caractérisée par deux faits remarquables: 1) l'usage de la même *trame notionnelle*, du même réseau cohérent de termes et de concepts dans la description des langues ; 2) la description des langues d'Europe et celle des langues d'Amérique, d'Afrique et d'Asie sont relativement simultanées. À la Renaissance, grâce aux grandes découvertes, à l'invention de l'imprimerie, à la rénovation des études latines et à la naissance des Etats-nations, se sont mis en place les conditions pour une réflexion sur le statut ontologique de ce qu'on appelle une *langue* (en guise d'exemple, la réflexion de Dante dans *De vulgari eloquentia*, 1303).

La cinquième section, qui rassemble les questions 33 à 43, se concentre sur trois notions cruciales pour l'historien, la *généralité*, la *diversité* et l'*historicité*. Diverses réflexions sur la généralité peuvent être identifiées dans la grammaire spéculative médiévale, dans les grammaires latines de la Renaissance, dans l'*Ars Donat*, et dans la grammaire de Port-Royal (1660). À Port-Royal en particulier, l'enjeu de la généralité se reflète à travers un changement de perspective sur les problèmes traités par les grammaires, notamment par une nouvelle analyse de l'énoncé et une nouvelle théorie de la détermination (par Beauzée). Les auteurs s'interrogent ensuite sur le rôle de l'*école* comme agent de disqualification de la grammaire générale, matrice

pour l'établissement de la doctrine grammaticale enseignée dans les écoles. Les différentes et récurrentes *crises du français* ne sont qu'une manifestation de la conscience que les formes et les ressources héritées sont inadéquates aux cadres de la vie sociale de l'homme moderne. La pensée de la diversité née avec l'essor de la grammatisation des langues vernaculaires européennes et exotiques a conduit au XIX<sup>e</sup> siècle à des mutations méthodologiques et épistémologiques importantes dans le cadre de la grammaire historique et comparée. Significativement, c'est à cette époque qu'apparaît le terme « linguistique ». Les auteurs présentent les grandes thématiques du siècle de la grammaire historique et comparée et les apports de la reconstruction (le rôle du sanskrit redécouvert, la reconstruction d'une langue-fossile, l'indo-européen, la recherche de lois explicatives, la focalisation sur le matériau morphologique, chez Bopp et phonétique, chez Grimm). L'enjeu de la linguistique est donc lié à la connaissance d'un objet qui se situe au-delà de ce qui est immédiatement observable, pour construire un « savoir de second degré, un savoir sur les savoirs linguistiques, dont le degré d'explicitation, la consistance et l'autonomie vis-à-vis des intérêts pratiques (apprentissage, traduction, standardisation...) varient dans le temps » (p. 177)

La dernière section de l'ouvrage aborde la problématique de la constitution de la linguistique comme discipline. La question 44 ouvre cette problématique par des éclaircissements sur le sens de « général » dans *linguistique générale*: « généralité principielle » qui caractérise la construction saussurienne, « généralisation tendancielle » des résultats des linguistiques particulières (dans l'interprétation plus encyclopédique de Meillet), et l'approche des « problèmes généraux d'ordre linguistique », soit à travers d'une « interdisciplinarité réglée », soit par un « métissage de points de vue, sociologique et psychologique », dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Un aperçu du *Cours de linguistique générale*, texte fondateur publié dans des conditions exceptionnelles, caractérise le projet épistémologique saussurien, en rappelant qu'il est nécessaire d'interpréter les propositions saussuriennes fondatrices (la langue comme *fait social*, la notion de *valeur*, l'étude *synchronique* des états de langue, l'arbitraire du signe) à la lumière de ce dont elles héritent et de ce qui fait leur unicité. Le projet saussurien a exercé une énorme influence sous la forme du mouvement appelé *structuralisme*, en linguistique et dans les autres sciences humaines, telles que l'anthropologie et la philosophie (Claude Lévi-Strauss, Maurice Merleau-Ponty). La linguistique a pu ainsi jouer un « rôle-pilote » pour l'ensemble des sciences humaines à partir de la proposition programmatique de Saussure, qui considère la langue comme un *système sémiologique* et qui place la linguistique au sein d'une science plus large qui reste à réaliser, la *sémiologie*. La question 48 problématise l'unité de l'objet linguistique dans l'histoire récente.

La linguistique post-structuraliste offre deux images exemplaires d'un champ fragmenté des problématiques qui tentent de récupérer ce que le structuralisme est réputé avoir exclu: le *sujet* et le *contexte*. La première est celle des linguistiques (diversement) centrées sur le sujet, les linguistiques de l'énonciation, l'analyse du discours ou les approches expérimentales nouvelles. La seconde est la position de Bourdieu (1982) qui conteste la conception saussurienne de la langue à travers la critique de la linguistique comme « modèle des sciences sociales ».

Les deux dernières questions éclairent l'utilité de l'étude historique des outils et des théories linguistiques et la nécessité pour l'historien d'être un relativiste modéré. Le relativisme est nécessaire du fait que les théories, les concepts, les faits ont un caractère essentiellement *historique*, lié au milieu où ils circulent. Ce relativisme est pourtant modéré par la prise en compte de leur adéquation aux phénomènes, nécessaire à l'historien qui doit restituer des chaînes de causalités diverses. Cette attitude lui permettra de comprendre et de faire comprendre autant la permanence et la stabilité des idées, que leur changement et l'émergence de théories et de concepts nouveaux.

Anamaria Curea  
Université « Babeş-Bolyai » Cluj-Napoca  
Département de Langues et Littératures Romanes  
anamariacurea@yahoo.fr